

# INSCRIPTIONS AVIS FAVORABLE ECANDIDAT

## Vous vous inscrivez pour la 1ère fois à l'Université Paris Nanterre :

### *Inscription en 4 étapes*

#### 01 ÉTAPE 1 : VOUS ACQUITTER DE LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Paiement de 91 Euros à effectuer auprès du CROUS : [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)  
Conservez précieusement l'attestation, le code y figurant vous sera indispensable.

#### 02 ÉTAPE 2 : PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Rendez-vous sur <https://iaprimo.parisnanterre.fr>  
du 8 juillet au 24 juillet 2019 ou du 20 août au 13 septembre 2019.  
Il vous sera demandé votre identifiant eCandidat ainsi que votre date de naissance.

#### 03 ÉTAPE 3 : ACTIVER VOTRE COMPTE DE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

Vous recevrez un message électronique sur votre messagerie personnelle communiquée lors de votre inscription administrative.

Il est impératif d'activer votre compte pour accéder à l'Espace Numérique de Travail (ENT). L'ENT vous permet notamment de :

- pouvoir téléverser les pièces justificatives demandées lors de votre inscription administrative,
- imprimer des certificats de scolarité,
- gérer votre messagerie,
- accéder à certains postes de travail,
- vous réinscrire l'année suivante...

Si vous n'avez pas reçu de message ou bien si la date d'activation est dépassée, vous devez vous rendre sur ce lien :

<https://identite.parisnanterre.fr/>

#### 04 ÉTAPE 4 : FOURNIR LES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Un message électronique vous sera envoyé indiquant les pièces justificatives à téléverser obligatoirement sur votre Espace Numérique de Travail pour finaliser votre inscription.

Ce n'est qu'après validation par la scolarité générale de toutes les pièces demandées que vous recevrez par courrier postal votre carte d'étudiant et votre document de scolarité.

(Fin juillet pour toute démarche réalisée au plus tard le 19 Juillet 2019, fin Août pour toutes les démarches réalisées après le 19 Juillet 2019).

**⚠** En l'absence de transmission de l'intégralité des pièces justificatives avant le 13 Septembre 2019, votre inscription administrative sera annulée.

## Vous étiez étudiant-e à l'Université Paris Nanterre en 2018/2019 :

### *Inscription en 3 étapes*

#### 01 ÉTAPE 1 : VOUS ACQUITTER DE LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Paiement de 91 Euros à effectuer auprès du CROUS : [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)  
Conservez précieusement l'attestation, le code y figurant vous sera indispensable.

## 02 ÉTAPE 2 : PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Il est obligatoire pour pouvoir vous inscrire que vous ayez validé votre avis favorable dans votre espace eCandidat.

Connectez-vous sur votre Espace Numérique de Travail (ENT) : [ent.parisnanterre.fr](http://ent.parisnanterre.fr) (Onglet : scolarité / se réinscrire notice)

du 8 juillet au 24 juillet 2019 ou du 20 août au 13 septembre 2019.

## 03 ÉTAPE 3 : FOURNIR LES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

A l'issue de votre inscription, un mail vous sera envoyé. Il indiquera, le cas échéant, les pièces justificatives à téléverser sur votre ENT pour finaliser votre inscription.

Ce n'est qu'après validation par la scolarité générale des pièces demandées que vous recevrez par courrier postal le document de scolarité permettant la mise à jour de votre carte d'étudiant pluriannuelle (sticker 2019/2020 à apposer et papillon récapitulatif à découper et placer au dos de la carte).

Pour toute démarche réalisée après le 19 Juillet 2019 inclus, votre carte étudiant et le document de scolarité seront expédiés fin Août, début Septembre.

**⚠** En l'absence de transmission de l'intégralité des pièces justificatives avant le 13 Septembre 2019, votre inscription administrative sera annulée.



Mis à jour le 12 septembre 2019

### ► RENSEIGNEMENTS

#### Scolarité Générale

50, rue de Sèvres | 92410 Ville d'Avray

 Bâtiment A1 - Niveau 2 - Bureau A1 220

 [scolarite-pst\(arobase\)liste.parisnanterre.fr](mailto:scolarite-pst(arobase)liste.parisnanterre.fr)

T : 01 40 97 57 97 - 01 40 97 57 98

### ► CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

[Détails et informations sur cette contribution](#)

Plateforme téléphonique CVEC : 01.40.51.62.00.



Les étudiant-e-s en formation par apprentissage doivent également effectuer la démarche.

## ► SÉCURITÉ SOCIALE

L'affiliation à la Sécurité sociale ne relève plus des établissements d'enseignement supérieur depuis l'année universitaire 2018/2019.

Que vous soyez déjà étudiant.e, ou que vous le deveniez cette année, quel que soit votre lieu de résidence actuel, vous trouverez toutes les informations utiles sur le lien :

[www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudes-stages/etudiant](http://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudes-stages/etudiant)

## ► EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION

[Conditions d'éligibilité et procédure de demande d'exonération des droits d'inscription](#)

<https://cva.parisnanterre.fr/inscriptions-avis-favorable-ecandidat-922717.kjsp?RH=1426843093236>